

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
SIP PARIS 10ème / *** (rue de la Gaité, Paris 14ème)**

Acte de dépôt N° RG 21/00319
Audience du JEUDI 16 juin 2022 à 14 heures

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC-STIBBE, Avocat poursuivant

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le

Devant Nous, Greffier, a comparu **Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC-STIBBE, Avocat à la Cour, du Comptable du SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS 10^{ÈME}** (anciennement dénommé SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DE PARIS 10^{ÈME} SUD, créé suivant arrêté du 18 novembre 2016, publié au Journal Officiel du 29 novembre 2016), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux 5 Cité Paradis à 75475 PARIS CEDEX 10, poursuivant la vente dont s'agit,

LAQUELLE a déposé :

- Le procès-verbal de visite dressé le 7 juin 2022 par Maitre Didier BENHAMOU, huissier de Justice associé, membre de l a SCP BENHAMOU-JAKUBOWICZ-RACINEUX-DURIAUD à Paris 11^{ème} duquel il ressort notamment que :

« Lors de mes opérations, Monsieur TSITOHAE m'indique que le cabanon est situé dans la cour intérieure à main gauche en entrant et qu'il a été prêté à titre gratuit à la boulangerie PARIS AND CO. »

pour être annexé au Cahier des Conditions de Vente.

Et ledit avocat a signé, devant Nous, Greffier